

DÈS LE 11 DÉCEMBRE 2021

**SUR LA LIGNE INTER-RÉGIONALE
LIVRON - ASPRES-SUR-BUËCH**



**LES TRAINS
CIRCULENT
À NOUVEAU**

**SOYEZ
VIGILANTS !**



NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE

EN GARE, AUX PASSAGES À NIVEAU
ET AUX ABORDS DES VOIES
ÉVITEZ LES COMPORTEMENTS DANGEREUX

REPRISE DES DESSERTES ENTRE LIVRON ET ASPRES-SUR-BUËCH **SOYEZ VIGILANTS !**

Après 9 mois de travaux relatifs à la régénération partielle de la ligne inter-régionale Livron-Aspres-sur-Buëch, les dessertes reprennent dès le 12 décembre 2021. **Attention, dans le cadre de la remise en service de la ligne, des trains d'essai circuleront dès la veille, soit le 11 décembre 2021.**



Ce projet, d'un montant de 74 millions d'euros, réalisé dans le cadre du Contrat de Plan État-Région, est cofinancé par l'État, les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud, les Départements de la Drôme et des Hautes-Alpes et SNCF Réseau.



**À PARTIR DU
11 DÉCEMBRE
2021**

**Reprise des
dessertes entre
Livron et Aspres-sur-
Buëch**

Restez toujours éloigné de la bordure du quai

Ne marchez pas sur ou le long des voies

Restez attentif aux annonces sonores

**Utilisez toujours les passages aménagés pour
rejoindre votre quai ou la sortie de la gare**

**Marquez un temps d'arrêt et regardez toujours
à droite puis à gauche avant de traverser sur
un passage aménagé**

**Ne traversez jamais si les signaux sont allumés
au rouge**

Ne vous approchez pas des câbles électriques

Ne montez pas sur les toits des trains

**NE METTEZ
PAS VOTRE VIE
EN DANGER
ET RESPECTEZ
LA LOI**

En dehors des gares, le domaine ferroviaire est privé.
Seuls les agents autorisés peuvent y accéder.

Article L2242-4 du code des transports :

Toute intrusion sur le domaine ferroviaire est illégale
et passible d'une peine de 3 750 euros et 6 mois d'emprisonnement.

Rendez-vous sur prevention-ferroviaire.fr